

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	22 (1976)
<b>Heft:</b>	3
<b>Rubrik:</b>	Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Une bonne nouvelle

La loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger a été approuvée aussi bien par le Conseil national que par le Conseil des Etats. Cette loi offre aux Suisses de l'étranger la possibilité de prendre part, lors d'un séjour en Suisse, aux votations et élections fédérales ainsi que de signer des initiatives populaires et des demandes de référendums.

Il convient maintenant d'attendre l'expiration du délai d'opposition de trois mois, auquel sont soumises toutes les lois fédérales selon l'article 89 de notre Constitution.

Si le référendum n'est pas demandé d'ici au 29 mars de cette année, la loi susmentionnée et l'ordonnance d'exécution pourront être mises en vigueur à une date qui reste encore à fixer par le Conseil fédéral.

Nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs, le moment venu, sur les détails de la loi et de son exécution.



### «Congrès 1976» des Suisses de l'étranger

C'est dans la magnifique cité fribourgeoise de **Morat** que se tiendront les 54<sup>e</sup> Journées des Suisses de l'étranger, dont le thème principal sera: «La formation en Suisse des jeunes Suisses de l'étranger».

Nous nous réjouissons de vous y accueillir les **27, 28 et 29 août 1976**.

Le programme détaillé et la formule d'inscription seront publiés dans cette revue en juin.

### Coin du livre

#### «La Cathédrale de Lausanne»

Ouvrage initiant au détail archéologique et historique de cet étonnant chef-d'œuvre architectural. Publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse, ce livre compte 300 pages, 322 illustrations, dont 16 en couleurs et 4 sur dépliant. Editeur: Payot SA. Prix: 69 francs.

### Muba 1976

(Mustermesse Basel 1976)

Une tradition bien établie: la rencontre des Suisses de l'étranger à la Foire suisse d'échantillons, Bâle, à laquelle nous vous attendons nombreux. Cette année, c'est la date du vendredi

**30 avril 1976**

qui a été retenue et vous voudrez bien faire parvenir votre inscription au moyen du talon ci-dessous d'ici

au 9 avril au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3000 Berne 16, afin que nous puissions vous faire parvenir la documentation détaillée sur cette rencontre et réserver les billets d'entrée, qui vous seront remis gratuitement. Le repas de midi, à la charge des participants, sera pris en commun.

#### Talon

Muba 1976

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Nombre de billets d'entrée désirés: \_\_\_\_\_

Nombre de personnes prenant part au repas en commun: \_\_\_\_\_

Date et signature: \_\_\_\_\_



**Oui et non**

### Courrier du Fonds de Solidarité

Oui à l'épargne, au malheur non,  
le non au risque, c'est oui au Fonds.